

**VINGTIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

ANGOLA

Jeudi, 30 octobre 2014 (après-midi)

**Déclaration du Mali**

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République d'Angola et remercie SE........................................ pour la qualité de son exposé.

Le Mali salue vivement l'Angola pour les progrès importants accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées à son endroit lors du premier cycle de l'EPU. A ce tire, ma délégation a pris note avec beaucoup de satisfaction la ratification de plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que la mise en conformité de certaines normes de la législation nationale avec les engagements internationaux.

Dans le même chapitre, ma délégation se félicite des actions vigoureuses entreprises par le gouvernement angolais pour mieux protéger les droits des femmes comme en témoignent l'adoption en mai 2013 d'un plan d'actions de lutte contre les violences à l'égard des femmes, la mise en place d'un programme national de soutien aux femmes en milieu rural ainsi que d'une politique de lutte contre les mariages précoces.

Le Mali salue également, tout particulièrement, les efforts déployés par l'Angola pour améliorer davantage le fonctionnement de l'appareil judiciaire du pays.

Le Mali voudrait faire les recommandations suivantes à l'Angola :

1 - Mettre en place une institution nationale des droits de l'homme, conforme aux principes de Paris ;

2- Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Le Mali souhaite un plein succès à l'Angola.

Je vous remercie.